



Respect de l'autorité parentale

Par **stephane 34**, le **02/02/2014** à **21:30**

Bonjour,
je suis séparé depuis 2002 d'une femme avec laquelle je n'étais ni marié, ni pacsé. Nous avons eu une fille en 1999 qui va avoir 15 ans en avril. Sa mère a la garde et je verse une pension alimentaire de 150€ (garde et pension décidé à l'amiable sans recours à la justice) . Ma fille me rends visite dans mon foyer de manière épisodique et brève (quelques heures tous les mois). J'assiste aux réunions parents/profs de son collège et à la dernière réunion j'ai appris que les résultats de ma fille s'étaient écroulés en très peu de temps ainsi que son comportement qui devenait arrogant et irrespectueux envers ses profs. J'ai donc décidé de punir ma fille contre l'avis de sa mère de 3 semaines de cours de danse(2 cours/semaine). Hors mon ex a malgré tout autorisé ma fille à aller à ses cours. Je me trouve complètement démuni car je n'ai pas de moyens de faire respecter mon autorité afin de que ma fille retrouve un comportement sain.

Le dialogue avec mon ex étant rompu, que me conseiller-vous?
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]